

Pôle communication
Tél : 24 66 40

Mardi 8 novembre 2022

INVITATION PRESSE

Dans le cadre de la lutte contre l'inflation, deux accords interprofessionnels destinés à contenir la hausse des prix seront signés **mercredi 9 novembre à 16 h au gouvernement**.

Les représentants des industries locales de la transformation, de l'importation, de la grande distribution et des petits commerces, concluront **un nouvel accord interprofessionnel qui viendra prolonger et modifier** les dispositions du précédent accord, acté le 4 juillet 2022. Ce dernier fixait une liste de 60 produits de grande consommation à prix plafonds. Cette séquence sera l'occasion de dresser un bilan du dispositif encore en application.

D'autre part, les représentants des groupes Kenu-in et SCIE compléteront les Boucliers qualité prix (BQP) fruits et légumes et viande par la signature d'un nouvel accord interprofessionnel qui prévoit la mise en place d'un **BQP poisson**.

Les signatures de ces deux accords interprofessionnels auront lieu en présence du membre du gouvernement chargé de l'économie, Adolphe Digoué.

> Vous êtes cordialement invités à y assister.

* *
*